

Les infos

Vendredi 27 Octobre 2006



MISSION IMPOSSIBLE

La négociation salariale SG s'est ouverte le 25 octobre pour un cycle de 3 réunions jusqu'au 11 décembre. En cas d'accord, les mesures seront appliquées en 2007 puisque désormais la négociation est anticipée au dernier trimestre précédent. Le bilan de l'accord 2006 a été présenté : environ 37 millions d'euros, hors charges, principalement partagés entre l'augmentation des salaires de base avec un minimum de 500 euros et la prime « Villepin » de 500 euros également. L'impact de l'accord égalité professionnelle a fait aussi l'objet d'un premier point. 2176 femmes de plus de 45 ans ont reçu une augmentation, ce qui représente une hausse de 25% en pourcentage et 450.000 euros en budget. La première réunion est aussi traditionnellement consacrée à l'examen des statistiques et à l'exposé des revendications syndicales. Instruits par l'expérience des dernières négociations, 4D, égalité, mutuelle et accord salarial 2006, CFDT, CFTC, CGT et FO ont convenu de se concerter pour faire converger leurs revendications et pour constituer un « front commun ». L'examen des statistiques confirme un constat : l'explosion des plus hautes rémunérations et la progression continue du variable et des bonus qui représentent des montants bien supérieurs aux augmentations collectives et individuelles, même cumulées ! Compte tenu des résultats 2006, qui vont encore progresser eux aussi, Philippe Pérain, le Directeur des relations sociales, pourrait être rebaptisé le chargé de mission impossible

de la direction générale : l'antienne sur l'environnement concurrentiel, les risques à provisionner et compagnie a plutôt tendance à faire rigoler ... un peu jaune quand même ! Peu sensibles à ce discours, les représentants des 4 organisations lui ont fait part de leur priorité et des conditions à remplir pour signer un accord 2007. Les « 4 » demandent une augmentation des salaires de base pérenne et en euros et diverses mesures complémentaires telle que l'augmentation des minima du statut social, l'unification des statuts des lauréats de BTS, des contrats de professionnalisation et d'apprentissage. Les dérives de la politique salariale ont augmenté l'importance de 2 revendications : l'instauration de « règles objectives » et d'un plancher pour les rémunérations variables et la création d'un délai maximum entre 2 augmentations individuelles. A ce propos, la CGT a critiqué la statistique de la direction sur laquelle s'appuie Philippe Pérain pour afficher un satisfecit : le salaire moyen a progressé de 3,5% et 53,6% des salariés ont bénéficié d'une augmentation individuelle. Le salarié moyen n'existe pas et le décompte des augmentations individuelles ne tient pas compte des individus... ce qui explique que l'on ne trouve qu'à peine 933 malheureux qui n'auraient bénéficié d'aucune augmentation depuis 6 ans ou plus, et que le plus grand nombre attendrait tout au plus 3 ans. A l'évidence, ces statistiques sont contredites par la réalité ! D'où la revendication syndicale d'un délai qui ne devrait pas dépasser le seuil de 6 ans que la direction a fixé elle-même. Concernant la rémunération variable, la négociation s'annonce difficile. L'évolution de la jurisprudence aidant, la direction admet que des critères devront être fixés... tout en laissant planer la menace d'utiliser les statistiques du poste de travail, ce qui ne manquerait pas de provoquer des dérives dangereuses. Un groupe de travail serait en train de plancher en ce sens selon Philippe Pérain qui a reçu en retour un avertissement immédiat : la question des rémunérations variables pourrait être un casus belli avec nous.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT